

Démarche : CAF 66 - BILAN 2024 pour les actions non renouvelées - Aide aux projets

Organisme : Service administratif d'action sociale

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Ceci est le formulaire électronique qui vous permet de compléter le bilan de l'action ou du projet financé en 2024 par la CAF.

Votre dossier doit être dûment complété et validé avant le 30/11/2025

ATTENTION : la complétude de ce bilan est obligatoire. Elle conditionne le paiement du solde de votre subvention 2024.

Traitement des données personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire et ses pièces jointes sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Caf des Pyrénées-Orientales pour l'instruction des bilans 2024 dans le cadre des actions non renouvelées.

PREAMBULE

Ceci est le formulaire électronique qui vous permet de compléter le bilan de l'action ou du projet financé en 2024 par la CAF.

Votre dossier doit être dûment complété et validé avant le 30/11/2025.

ATTENTION : la complétude de ce bilan est obligatoire. Elle conditionne le paiement du solde de votre subvention 2024.

1- LE DEMANDEUR

Nom du porteur du projet

Statut juridique du porteur du projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Collectivité territoriale (Mairie, etc)

☐

CAF 66 - BILAN 2024 pour les actions non renouvelées - Aide aux projets

- ☐ Etablissement public administratif (CCAS, etc)
- ☐ Association - Mutuelle - Comité d'entreprise
- ☐ Entreprises- Groupements d'entreprises

Adresse du porteur du projet :

Commune du porteur du projet :

Numéro de téléphone du porteur du projet

Adresse email du porteur du projet

1-1 Le responsable légal du porteur du projet

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Nom / prénom du responsable légal du porteur du projet

Qualité du responsable légal

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Maire

☐ Président(e)

☐ Directeur Général

☐ Directrice Générale

1-2 Le référent du projet

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Nom / prénom du référent du projet

Fonction du référent du projet

Téléphone du référent du projet

Adresse mail du référent du projet

2- BILAN QUALITATIF ET QUANTITATIF DU PROJET REALISÉ EN 2024

Titre du projet

Période durant laquelle s'est déroulé le projet

Merci d'indiquer précisément les dates de réalisation de l'action

Territoire de l'action

Merci de préciser le territoire d'intervention de l'action

Avez-vous atteint l'ensemble des objectifs visés par le projet ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Si non atteinte des objectifs, merci d'en indiquer les raisons

Bilan détaillé du projet réalisé

Merci d'indiquer à minima pour chaque action :

- le type de public
- le nombre de participants
- le détail des activités (ateliers...) réalisées ainsi que leur périodicité
- le nombre et le type de structures touchées
- les partenariats mis en place
- les résultats obtenus
- une interprétation des écarts entre les résultats attendus et les résultats effectifs

Quels moyens matériels et humain ont été mis en œuvre ?

CAF 66 - BILAN 2024 pour les actions non renouvelées - Aide aux projets

Modalités de valorisation du projet (communication)

ex : presse, réseaux sociaux, affiches etc

Observations, commentaires au moment de l'évaluation de l'action

3- BILAN FINANCIER DU (DES) PROJET(S) MENE(S) EN 2024

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Merci de compléter le compte de résultat de l'action réalisée en 2024

Merci de veiller à remplir seulement les cases en orange. Les totaux sont fait automatiquement.

4- COMPTE DE RESULTAT 2024 DU PORTEUR DU PROJET

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Merci de compléter le compte de résultat 2024 du porteur du projet sur le document joint ou de transmettre votre propre document signé et tamponné

5- PIECE JUSTIFICATIVE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation URSSAF datée de moins de 6 mois

6- DECLARATION

Le responsable légal du porteur du projet certifie exacts les renseignements saisis dans ce dossier et accepte de communiquer à la Caf 66 tout document complémentaire destiné à les vérifier. Il s'engage à permettre à la Caisse d'allocations familiales d'opérer tout contrôle qu'elle jugera nécessaire sur les aides octroyées (réalisation effective de l'opération, affectation des montants dépensés).

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non